

Journée mondiale
des zones humides

2 février 2024

Les zones humides, sources de bien-être humain



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 25 janvier 2024

À l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, la France célèbre ses zones humides pendant 1 mois !

Du 2 au 29 février, dans toute la France, de nombreuses associations et collectivités, proposent à un large public de (re)découvrir l'importance des zones humides à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides !

Les zones humides, sources de bien-être humain

C'est le thème retenu pour l'édition 2024 de la Journée mondiale des zones humides (JMZH). Il rappelle que le bien-être des populations est étroitement lié à la bonne santé des zones humides ; et ce depuis très longtemps. La dégradation continue et rapide - 3 fois plus vite que les forêts - de ces écosystèmes qui comptent parmi les plus utiles pour répondre aux crises - climat, eau, biodiversité - que nous traversons actuellement, doit nous inciter tous à agir pour préserver et restaurer les zones humides.

Protection contre les inondations, les sécheresses, les tempêtes ; sources de nourriture, d'eau potable ; lieux de loisirs, de détente, de contemplation... les services rendus chaque jour par les zones humides sont nombreux et indispensables. Elles sont véritablement notre **assurance-vie** dès aujourd'hui et pour demain.

La Journée mondiale des zones humides

En 2021, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé "Journée mondiale des zones humides" le 2 février, date anniversaire de la signature de la Convention de Ramsar (ville iranienne) sur les zones humides. L'ensemble des pays de l'ONU est invité à célébrer les zones humides. À cette occasion de nombreux événements sont organisés dans le monde entier pour découvrir et comprendre l'importance des zones humides.

En France, de nombreuses structures se mobilisent chaque année pour proposer un programme varié de plusieurs centaines d'animations (sorties nature, conférences, projections de films, chantiers nature, activités culturelles, etc.) partout en métropole et en Outre-mer pendant tout le mois de février.

La France championne de la JMZH

Sous l'impulsion d'une coordination nationale menée par l'association Ramsar France et appuyée par de nombreux réseaux d'acteurs, un [programme de plus de 600 animations](#) - sorties nature, conférences, projections de films, activités culturelles, ... - est organisé partout en France. Cela représente chaque année plus de la moitié des activités recensées dans le monde à l'occasion de la JMZH !

Lancement national le 1er février 2024 à Lattes (Hérault)

L'association Ramsar France avec l'EPTB Lez et le Pôle-relais lagunes méditerranéennes, organisent, le 1^{er} février 2024, une journée de lancement national, avec le soutien de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Cet évènement organisé chaque année dans un nouveau territoire lié aux zones humides, montre l'importance pour les collectivités, en partenariat étroit avec les associations, à agir en faveur de la préservation des zones humides.

Cette journée réunira plus d'une centaine de professionnels des zones humides autour de la question « **Les zones humides, territoires de demain ?** » qui sera traitée sous l'angle des **zones humides sources de bien-être** et de **l'adaptabilité des zones humides au changement climatique**. La journée se poursuivra l'après-midi par des visites de la plaine de la Mosson à Lavérune, de l'espace naturel protégé du Méjean à Lattes et du lido des Aresquiers à Frontignan.

Point presse organisé de 8h30 à 9h00

Pour participer : <https://www.zones-humides.org/espace-presse-JMZH>

La JMZH est coordonnée en France par :



Pour en savoir plus sur la JMZH 2023

Dossier de presse de la JMZH : <https://bit.ly/DP-JMZH2024>

Pour suivre la Journée mondiale sur les réseaux : **#JMZH2024**

Pour voir toutes les animations recensées en France : <https://bit.ly/jmzh-2024>

Plus d'informations sur la JMZH : <https://www.zones-humides.org/espace-presse-JMZH>

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'**Office français de la biodiversité** est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts presse

Office français de la biodiversité

Florence Barreto / 06 98 61 74 85
Fabienne Di Cesare / 06 59 68 43 08

presse@ofb.gouv.fr
ofb@rumeurpublique.fr

Association Ramsar France

Denis Berlemont / 05 46 82 12 69 - 07 80 99 74 82

jmzh@ramsarfrance.fr